

# Règlement particulier de la BADACHAM 2018

N° autorisation : en cours

## 1. Généralités.

1. Le tournoi se déroule selon les règles FFBad et le règlement ci-après.
2. Maryvonne GIRARDIN en est le juge arbitre. Ses décisions sont sans appel.
3. La BADACHAM est un tournoi par équipe.
4. Les frais d'inscription sont fixés à **15 euros par joueur**.
5. Le tournoi se déroulera le samedi 17 février 2018 de 8h à 21h
6. **La date limite d'inscription est fixée au jeudi 8 février 2018. Aucun remboursement n'est effectué après la constitution des tableaux le 10 février 2018.**
7. Les inscriptions accompagnées des règlements sont expédiées par pli postal uniquement et prises par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi, à Philippe Masson, 200 rue Clément Ader, 63110 Beaumont.
8. Une tenue de sport conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur le terrain.
9. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du complexe sportif.
10. Toute participation à la BADACHAM implique l'approbation du présent règlement dans sa totalité.

## 2. Les participants.

11. Chaque participant doit être licencié à la FFBad et avoir fourni à son club un certificat médical.
12. Le joueur ne doit pas faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.
13. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir la table de marque et le juge arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
14. **Le tournoi est ouvert aux licenciés dès la catégorie cadets dans les séries NC, P12, P11, P10, D9, D8, D7, R6, R5 et R4 à la date limite d'inscription, soit le 8 février 2018.**
15. Chaque joueur, muni de sa licence, doit impérativement se présenter à la table de marque dès son arrivée sur le site.

## 3. Les équipes.

16. **Les équipes doivent être composées de 4 personnes : 2 hommes et 2 femmes obligatoirement.**
17. **Les joueurs d'une même équipe peuvent appartenir à des clubs différents et être de classements différents.**
18. **Une équipe jouera la totalité de ses matches le samedi 17 février 2018.**
19. Chaque équipe doit être identifiable par un nom et chaque équipe désigne un capitaine qui la représente auprès des autres équipes et qui est le seul interlocuteur autorisé à déposer une réclamation à la table de marque ou auprès du juge arbitre.
20. **Le nombre d'équipes est limité à 24. Le club organisateur se réserve le droit de limiter l'inscription à 6 équipes par club (par ordre d'arrivée des inscriptions) ou de refuser certaines équipes s'il le juge nécessaire pour une constitution homogène des tableaux.**
21. Les inscriptions accompagnées de leurs paiements seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi. Les inscriptions ne seront retenues qu'à réception du paiement correspondant et c'est à cette date seulement que sera pris en compte l'ordre d'arrivée, critère de sélection en cas de surnombre de participants, le nombre d'équipes étant limité.
22. En cas de forfait après la constitution des tableaux, les justificatifs d'absence devront être envoyés, soit par courrier à :  
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton  
37 route du Vercors  
38500 Saint-Cassien  
soit, de préférence, par mail à : [sophie.bluy@badminton.aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton.aura.org), dans un délai de 5 jours après le tournoi.

#### 4. Les tableaux.

Les tableaux sont constitués par ordre d'arrivée des inscriptions. Les équipes engagées sont classées de la première à la dernière, dans l'ordre décroissant de leur total de points établis en fonction du classement individuel de chaque joueur (cf. **5 l'évaluation des tableaux**). Elles sont ensuite partagées en au plus 6 groupes de valeurs décroissantes constituant les tableaux de niveau A, B, C, D, E, F. Le tableau A est constitué des équipes ayant obtenu les totaux de points les plus élevés et le dernier tableau F des équipes aux totaux de points les moins élevés.

23. En cas d'équipes à égalité de points, seul le classement virtuel de chacun des joueurs (à la date du tournoi) permet d'établir une hiérarchie.
24. Les vainqueurs seront désignés au meilleur des rencontres en poule avec nombre de matches gagnés en cas d'égalité.
25. Chaque tableau est constitué de poules de 4 ou 5 équipes.

#### 5. L'évaluation des tableaux.

26. A chaque équipe est affecté un total de points correspondant à la meilleure composition potentielle pouvant être alignée pour jouer les 3 matches de chaque rencontre (DH, DD, DMx).
27. **Ce total est obtenu en faisant la somme des points des meilleurs membres de l'équipe qui pourraient être inscrits sur la feuille de matches dans l'objectif d'obtenir la meilleure composition potentielle pour disputer la rencontre. Le classement à retenir pour estimer la valeur d'un joueur est son classement officiel au 8 février 2018.**

Classement	NC	P12	P11	P10	D9	D8	D7	R6	R5	R4
Valeur en point	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9

Exemple : un joueur classé R6 (en double) et R5 (en double mixte) apporte 8 points à son équipe ou  $8 \times 2 = 16$  pts

28. Le juge arbitre pourra le cas échéant intervenir sur la constitution des tableaux s'il le juge nécessaire

#### 6. Le déroulement du tournoi.

29. Chaque rencontre se déroule en 3 matches : 1 DD, 1 DH et 1 DMx.
30. Toute équipe est convoquée trente minutes avant le début de son premier match.
31. Les joueurs classés de P12 à R4 jouent en plumes. Pour les joueurs NC, les matches se jouent en plastique, à moins d'un accord passé entre les joueurs pour utiliser des volants en plumes.
32. Avant chaque rencontre, chacun des deux capitaines, muni de la feuille de rencontre, doit remplir la partie de la feuille de matches concernant son équipe. Il doit également mentionner dans cette partie la composition de double mixte choisie pour la rencontre. La feuille de rencontre doit être rapportée à la table de marque à l'issue de chaque match de la rencontre.
33. Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués. En cas de litige, les volants officiels du présent tournoi sont les RSL grade 3 pour les plumes et les Mavis 500 pour les plastiques. Ils seront en vente à la table de marque. Une tenue de sport conforme aux circulaires de la FFBA D est exigée sur le terrain.
34. Les joueurs disposent de 3 min d'échauffement, incluant le test des volants, à partir de l'appel de leur match.
35. Tout volant touchant le plafond ou un élément d'infrastructure sera compté let une fois au service puis faute. Il sera compté faute dans l'échange.
36. Un joueur ou une joueuse qui participe à 2 matches consécutifs dispose d'un temps de repos de 20 minutes. Ce temps peut être réduit avec l'accord des deux équipes.
37. Les matches se déroulent en auto-arbitrage durant tout le tournoi. Cependant, tout joueur peut faire appel au juge arbitre qui désignera si possible un arbitre.
38. Chaque joueur s'inscrivant accepte que les photos ou vidéos le concernant, prises durant la compétition, soient diffusées sur le site bcc63.fr sans aucune contrepartie et sans contestation de sa part ultérieurement (renoncement du droit à l'image).